

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

FACULTE DES ATRS, LETTRES ET SCIENCES
HUMAINES



REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

UNIVERSITY OF NGAOUNDERE

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND SOCIAL SCIENCES

TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

THEME :

LE VERBE : CONSTRUCTION ET CONJUGAISON

LL 501 : GRAMMAIRE NORMATIVE

MEMBRES :

DOCKEIN YANGAI JOSEPH..... 13A266 LF

MORGAYE BLANCHE STAËLLE.....13A597 LF

NAFISSAH OUSMANOU.....13A156 LF

NGAOURI LANDRI.....13A167 LF

NGNIBI DAVID.....13B587 LF

DIRIGE PAR Mr. DABA DANIEL

ANNEE ACADEMIQUE 2015/2016

PLAN D'EXPOSE

INTRODUCTION

I- CLASSIFICATION DU VERBE

- 1- LES GROUPES ET MORPHOLOGIES DU VERBE**
- 2- LA FORMATION ET L'ASPECT DES VERBES**
- 3- LES MODES ET L'ACCORD DU VERBE**

II- CONSTRUCTION DU VERBE

- 1- LA TRANSITIVITE ET L'INTRANSITIVITE**
- 2- LA CONSTRUCTION IMPERSONNELLE ET D'ATTRIBUT**
- 3- LA VOIX ACTIVE, PASSIVE, ET LA CONSTRUCTION PRONOMINALE**

III- CONJUGAISON DES VERBES

- 1- CONJUGAISON DE L'INDICATIF**
- 2- CONJUGAISON DU CONDITIONNEL**
- 3- CONJUGAISON DU SUBJONCTIF ET DE L'IMPERATIF**

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Le mot verbe vient du latin *verbum* qui signifie « mot, expression ». Il est apparu en français en 1050, au moyen âge, il était utilisé pour traduire, dans les évangiles, le mot grec logos qui signifie « parole », mais aussi Dieu. Il prend depuis la renaissance une majuscule dans la première phrase de la genèse dans la bible « Au commencement était le Verbe. ». Le verbe est donc un mot qui exprime une action ou un état tout en situant cette action ou cet état par rapport à un instant donné. Selon la grammaire il est une partie du discours qui exprime soit une action faite ou supportée par le sujet, soit un état ou une manière d'être du sujet et qui pour les exprimer possède un certain nombre de forme diverses. De ce fait, le verbe joue un rôle sine qua none dans une phrase donc par conséquent constitue le sens de cette dernière. Pour ajouter plus de crédibilité afin d'étudier le verbe nous allons ressortir sa construction ainsi que sa conjugaison qui constituent ses méandres.

I- LE CLASSEMENT DU VERBE

1- Les groupes et morphologies du verbe

► Les groupes de verbes

En français nous disposons selon le fonctionnement :

- Les verbes du premier groupe qui font leur infinitif en ‘er’
- Les verbes du deuxième groupe qui forment leur infinitif en ‘ir’
- Les verbes du troisième groupe dont l’infinitif se fait en ‘ir, re, oir’

Selon leur construction nous avons :

- Les verbes attributifs
- Les verbes transitifs
- Les verbes intransitifs
- Les auxiliaires ou les semi-auxiliaires.

► la morphologie du verbe

Une forme verbale est composée du radical du verbe et d'une désinence dans les temps simples de la voix active (*tu parl-as*), d'un auxiliaire conjugué suivi du participe passé du verbe dans les temps composés (*tu as parlé*) et dans tous les temps à la voix passive (*il sera mangé*). Les désinences sont des suffixes grammaticaux, qui permettent d'identifier le mode et le temps de la forme verbale, parfois sa personne (pour les modes personnels), voire son genre (pour les participes passés accordés). Le radical du verbe est porteur de sa signification lexicale. Il participe aussi de la conjugaison par les modifications qu'il peut subir : ajout d'un affixe (*fin-iss-ons*), radical à variation (*venons, vienne*), radicaux multiples.

Toutes les formes verbales ne sont pas décomposables, notamment celles des verbes très irréguliers (*il a dix ans*). Certains verbes, comme *chanter*, ont un radical unique, alors que d'autres ont plusieurs bases de radical (un verbe comme *aller* possède trois bases : *all-* [*nous allons*], *ir-* [*j'irai*], *v-* [*tu vas*]). Les conjugaisons des verbes comportent un certain nombre d'irrégularités (voir tableaux). Quelques modèles sont *défectifs*, c'est-à-dire qu'ils ne possèdent pas la totalité des formes possibles (*falloir, faillir, clore, éclore, choir, seoir*).

1- La formation des verbes et aspect des verbes

► La formation des verbes

- Le verbe peut se former à l'aide des suffixes :
 - A partir des noms : la terminaison de l'infinitif (er, ir) est ajoutée au nom exemple : le clou — clouer, fleur — fleurir
 - A partir d'adjectifs :
 - ✓ Exemple : blanc — blanchir, pur — purifié, triste — attrister. Mais les verbes comme blanchir ; vieillir peuvent avoir deux sens, on peut *blanchir le mur à la chaux* ce qui veut dire rendre blanc les murs (facultatif). Ou encore *ses cheveux blanchissent* ce qui signifie ses cheveux deviennent blanc (inchoatif)
 - On peut aussi former les verbes à partir d'autres verbes exemple : voler — voleter, rêver — rêvasser, tousser — toussoter ; trembler — trembloter ; siffler — siffloter
- les verbes peuvent se former par préfixation à partir d'autres verbes

Ces préfixes sont très nombreux et peuvent avoir différents sens ils peuvent exprimer :

- La répétition : faire / refaire, prendre/ reprendre
- La négation : faire/ défaire ; concentrer/ déconcentrer
- Le mouvement, ils ont alors le sens de certaines prépositions : accourir, exporter, importer

► L'aspect des verbes

L'aspect verbal désigne l'état de l'action du verbe en français, l'action du verbe peut soit être accomplie, dans ce cas, on parle 'aspect achevé, soit être non accomplie alors on dit que le verbe a une action inachevée. La dichotomie accompli, non accompli désigne une distinction entre les formes qui spécifient que l'action n'est pas terminée et celle qui précise que l'action est terminée. Si nous prenons pour exemple les formes du passé simple (il chanta), du passé composé (il a chanté), du passé surcomposé, du plus-que parfait et du futur antérieur indiquent que l'action est terminée. Les autres formes verbales ne les précisent pas, d'autres types d'aspect sont attestés dans certaines langues. Les aspects expriment une action qui commence c'est-à-dire l'aspect inchoatif, une action qui se répète qui concerne l'aspect itératif, une action qui dure c'est-à-dire l'aspect duratif. De ce fait, il exprime la manière dont le procès est envisagé dans le temps, indépendamment de sa localisation chronologique. La catégorie de l'aspect est sans doute l'une des catégories verbales les plus difficiles en français, notamment à cause de la morphologie du verbe où les marques temporelles et aspectuelles sont données par les mêmes formes d'une manière synchrétique. Il n'est pas étonnant dès lors que cette catégorie ait mis longtemps avant d'être unanimement admise.

3- Le mode et l'accord du verbe

Le système verbal du français comporte plusieurs modes : indicatif, subjonctif, conditionnel, impératif, infinitif, participes passé et présent. Le gérondif est une tournure particulière du participe présent. Le conditionnel est parfois décrit comme un temps de l'indicatif. Les modes comportent plusieurs temps, répartis en formes simples et en formes composées. Les formes des temps composés sont beaucoup plus régulières que les formes simples. Elles sont toutes faites sur le modèle auxiliaire conjugué à un temps simple plus participe passé du verbe conjugué. De ce fait, l'indicatif, le conditionnel, le subjonctif et l'impératif sont des modes personnels.

► Les modes

- Les modes personnels

— le mode indicatif

L'indicatif, qui est le seul mode à comporter des temps du présent, du passé et du futur, présente l'action verbale comme actuelle. Le présent de l'indicatif a pour désinences *-e*, *-es*, *-e* pour le premier groupe, *-s*, *-s*, *-t* pour les verbes du deuxième et du troisième groupe, à l'exception des verbes en *-ds*, *-ds*, *-d*, (verbes à l'infinitif en *-dre* à l'exception de ceux en *-indre* et *-soudre*) ou de ceux en *-x*, *-x*, *-t* (*pouvoir*) ou *-s*, *-s*, *-c* (*vaincre*). Les trois personnes du pluriel ont pour désinences *-ons*, *-ez*, *-ent*. Le présent exprime la coïncidence entre ce que l'on dit et le moment où on le dit (*En ce moment, il pleut*). Mais il peut exprimer une action qui se répète ou se continue (*Il pleut toujours ici ; Il pleut depuis deux jours*), une action prochaine exemple : *demain je pars* ou des vérités générales (*Les hommes sont mortels*). Le futur est formé d'une base de radical du verbe qui coïncide parfois avec l'infinitif (*chant-erai*, mais *sau-rai*) suivi éventuellement d'une voyelle caractéristique du groupe (*chant-e-rai*, *fin-i-rai*), d'un *-r-* caractéristique du futur et du conditionnel, et des désinences *-ai*, *-as*, *-a*, *-ons*, *-ez*, *-ont*. Le futur situe l'action dans l'avenir exemple : *Je passerai demain*. Ses autres valeurs sont notamment celles du futur dit historique exemple : *en 1905, sa vie prendra un tour nouveau*.

L'imparfait de l'indicatif a pour désinences *-ai-s*, *-ai-s*, *-ai-t*, *-i-ons*, *-i-ez*, *-ai-ent*. Il permet de décrire une action considérée dans sa durée ou dans son caractère répétitif et non comme un fait ponctuel (*Nous passions les vacances d'été à la montagne*). Pour le passé simple, les désinences sont *-ai*, *-as*, *-a*, *-âmes*, *-âtes*, *-èrent* pour le premier groupe. Pour les autres on trouve *-s*, *-s*, *-t*, *^-mes*, *^-tes*, *-rent* précédés d'une voyelle caractéristique : *-i-* pour les verbes du deuxième groupe, *-i-* (*partir*), *-i-* (*faire*), *-u-* (*devoir*) ou *-in-* (verbes comme *venir*) pour ceux du troisième. Le passé simple, qui n'est plus utilisé dans la langue orale contemporaine, exprime une action révolue au moment où l'on parle exemple : *Il mourut en 1778*. Les temps composés de l'indicatif, le passé composé, le plus-que-parfait, le passé antérieur et le futur antérieur, sont constitués d'un auxiliaire conjugué au temps simple

correspondant, respectivement le présent, l'imparfait, le passé simple et le futur, suivi du participe passé du verbe conjugué.

— mode conditionnel

Le conditionnel présente des faits soumis à une condition ou sert de futur dans un contexte passé. Ses désinences se rapprochent à la fois de celles du futur et de celles de l'imparfait. Son présent est formé d'une base de radical qui coïncide parfois avec l'infinitif, suivie éventuellement d'une voyelle, d'un *-r-* caractéristique du futur et du conditionnel et des désinences *-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient*. Le conditionnel figure dans la proposition principale des subordonnées de condition *exemple : J'irais les voir si j'avais le temps*. Le conditionnel passé, dont la formation est régulière comme celle de tous les temps composés, sert à l'expression d'une éventualité qui n'a pas été réalisée *exemple : Il serait allé les voir s'il avait eu le temps*.

— le mode subjonctif

Le subjonctif est un mode qui présente l'action verbale comme virtuelle. Il figure notamment dans des propositions subordonnées complétives introduites par des verbes exprimant la crainte, le doute, le souhait ou servant à donner un ordre, à exprimer un désir, une volonté ou une éventualité *exemple : On craint qu'il ne pleuve ; J'exige que l'on m'obéisse ; Il se pourrait qu'il vienne*.

Le présent du subjonctif est formé d'une base de radical (pour les verbes du deuxième groupe du type *finir*, ce radical est le radical en *-ss-* du participe présent *finissant*) et des désinences *-e, -es, -e, -ions, -iez, -ent*, à l'exception de *aller, être* et *avoir* (voir tableaux).

L'imparfait du subjonctif, qui n'est pas employé hors du registre littéraire, a des désinences en *-sse, -sses, -t, -ssions, -ssiez, -ssent* précédées d'une voyelle caractéristique du verbe : *-a-* pour le premier groupe, *-i-* pour le deuxième, *-i-, -u- ou -in-* pour le troisième (les mêmes que pour le passé simple). L'accent circonflexe est une caractéristique de la troisième personne du singulier. La formation des temps composés, passé et plus-que-parfait, est régulière.

— mode impératif

L'impératif est un mode qui sert à l'expression de l'ordre. Ses formes de présent sont identiques à celles du présent de l'indicatif de la deuxième personne du singulier et du pluriel, et de la première personne du pluriel *exemple : prends, prenons, prenez* sauf pour les verbes du premier groupe où la deuxième personne du singulier n'a pas de *s* en général *exemple : regarde, regardons, regardez ; va* mais *vas-y*. Font exception *être* et *savoir* dont les formes sont proches du subjonctif *exemple : sois, soyons, soyez ; sache, sachons, sachez*.

- Les modes impersonnels

— l'infinitif

L'infinitif connaît trois sortes d'emploi. Il peut permettre de construire une phrase : infinitif de narration *exemple : et tous de rire!*, exclamation *exemple : manger du lard un vendredi saint !*), phrase impérative *exemple : boire frais* ou interrogative *exemple : que faire ?* Il peut être aussi le noyau d'une proposition subordonnée : *Je le vois courir.* (Tous les grammairiens ne considèrent pas cette tournure comme une véritable subordonnée.) Il peut être également employé dans les fonctions du nom *exemple : partir, c'est mourir un peu.* Il ne peut plus être considéré comme une forme verbale quand il est substantivé, pourvu alors d'un déterminant et de la possibilité du pluriel *exemple le souper*

— les participes :

Les participes peuvent être eux aussi le noyau de compléments circonstanciels parfois analysés comme des subordonnées : *Pierre parti, elle se remit au travail. Le vent soufflant très fort, elle serrait le manche du parapluie.*

Le participe présent peut être employé comme le serait un adjectif ou un complément de nom : *des voyages intéressant les adolescents, ayant intéressé les adolescents.* Il peut être à la limite adjectivé, mais, dans ce cas, il n'est plus une véritable forme verbale, il s'accorde et perd la possibilité de la forme composée et sa capacité à recevoir un complément de verbe (*des voyages intéressants pour les adolescents*). L'orthographe permet parfois d'opposer le verbe au participe présent et l'adjectif : *les vases communicants, des personnes communiquant avec facilité ; une excellente idée, une athlète excellant dans plusieurs disciplines.* Le participe passé peut, lui aussi, avoir un emploi d'adjectif : *un vase cassé.*

— le gérondif

Le gérondif est un participe circonstanciel, souvent précédé de *en* : il traduit la circonstance et souvent différentes nuances circonstancielles : *il marche en boitant.*

Les formes verbales des modes impersonnels permettent la construction de différentes périphrases verbales : temps composés de tous les modes et tournure passive pour le participe passé, périphrases avec un semi-auxiliaire pour l'infinitif, le participe présent et le gérondif

► L'accord du verbe

- L'accord sujet- verbe

Quand le groupe nominal sujet comporte une expression servant à qualifier, le verbe est soit au singulier soit au pluriel exemple : une foule de gens se presse devant le magasin. Ou une foule de gens se pressent devant le magasin. Quand le verbe à plusieurs sujets, il se met au pluriel que ces sujets soient eux même singulier ou pluriel exemple : Marie et son frère sont venus, Marie et les enfants sont venus. Sauf dans des cas où les sujets sont coordonnés par « nini ou bien ou.....ou » exemple : ni l'un ni l'autre n'est venu, l'un ou l'autre finira bien par venir.

- L'accord du participe passé

— le participe passé avec l'auxiliaire avoir

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir est invariable exemple : ils ont fixé une date ; mais il s'accorde avec le complément d'objet direct quand celui-ci est placé avant le verbe exemple : je ne connais pas la date qu'ils ont fixée. À cet effet, il s'accorde en genre et en nombre avec le COD. Le participe passé reste évidemment invariable lorsque le COD est le pronom neutre « le », « l' » exemple : de petits singes sont nés : nous le lui avons annoncé. Lorsque le complément est le pronom adverbial « en », le participe passé reste en principe invariable, quelque soit la fonction de « en » exemple : j'ai ramassé des mangues, j'en ai ramassé, j'en ai profité. Le participe passé des verbes impersonnels et des verbes employés comme semi-auxiliaire est toujours invariable exemple : quelle démarche il a fallu ! Les singes que nous avons dû quitter...

— le participe passé avec l'auxiliaire être

Ici, il s'accorde en genre en nombre avec le sujet du verbe exemple : ces singes sont apprivoisés. Lorsque le verbe a plusieurs sujets de genres différents, le participe passé ne s'accorde qu'en nombre ; l'accord se fait donc au masculin pluriel exemple : mon frère et ma sœur sont allés les voir.

— le participe passé des verbes pronominaux

Bien que toujours conjugué avec l'auxiliaire être, le participe des verbes pronominaux suivent :

-tantôt les règles d'accord du participe passé conjugué avec être, lorsque le pronom réfléchi « se » ne peut s'analyser indépendamment du verbe. Le participe passé s'accorde en genre en nombre avec le sujet du verbe.

* lorsqu'il s'agit des verbes essentiellement pronominaux : soit que le verbe n'existe qu'à la forme pronominale exemple : elle s'est souvenue de l'endroit. Ou que le verbe change de sens en devenant pronominal exemple : ils se sont aperçus dans la rue.

*lorsqu'il s'agit des verbes pronominaux, de sens passif exemple : ces jouets se sont vendus très vite

- tantôt les règles d'accord des participes passés conjugués avec « avoir », lorsque le pronom réfléchi « se » peut être analysé séparément. Le participe passé s'accorde en genre en nombre avec le COD s'il est placé avant le verbe. C'est le cas des verbes pronominaux de sens réfléchi ou réciproque.

– le participe passé s'accorde avec le pronom réfléchi s'il est COD exemple ; elle s'est peinte, elles se sont comprises ou avec un autre COD placé avant le verbe, le pronom réfléchi n'étant pas COD. Exemple : les fleurs qu'il s'est peintes sur le visage. Il se les est peintes

- Le participe passé reste invariable lorsque le pronom réfléchi n'est pas COD et qu'il n'y a pas un COD placé après le verbe exemple : elle s'est peinte les mains.

II- LA CONSTRUCTION DU VERBE

1- Transivité et intransitive

Dans une phrase comme *Il gesticule tout le temps*, le verbe présente un sens achevé et *tout le temps* est un complément circonstanciel : la construction est intransitive. Mais le syntagme verbal peut inclure un complément, appelé complément d'objet, qui prolonge le sens du verbe. On dit alors que la construction est transitive. Elle est transitive directe s'il n'y a pas de préposition (*Il regarde le ciel*), transitive indirecte s'il y a une préposition exemple : *Je doute de lui*. Dans la construction intransitive, le verbe n'a qu'un actant : le sujet. Dans la construction transitive, il en a deux : le sujet et l'objet (pouvant être représentés par plusieurs termes : *Pierre et Marie regardent le ciel et les étoiles*). On trouve également une construction doublement transitive, avec trois actants, le sujet, l'objet premier et l'objet second : *Il a offert un tableau à sa tante*. Le complément d'objet second est toujours construit indirectement, très souvent avec *à*, et souvent aussi, mais pas toujours, placé après l'objet premier. On appelle verbes transitifs ceux qui connaissent la construction transitive, verbes intransitifs ceux qui n'appellent pas de complément d'objet. Cependant, les verbes dits intransitifs peuvent être construits transitivement. Quand un complément d'objet direct développe le sens du verbe lui-même (*Il vit sa vie, une vie d'enfer*), on parle alors de complément d'objet interne. Si le complément constitue un véritable objet, le verbe peut prendre une valeur factitive : *Il grandit les difficultés*. Un verbe comme *descendre* connaît les trois constructions : *il descend* (construction intransitive), *il descend l'escalier* (complément d'objet direct), *il descend son adversaire* (factitif). À l'inverse, un verbe transitif peut être employé intransitivement. L'indétermination de l'objet peut, dans certains contextes, exprimer l'habitude : *Il boit*.

Les verbes doublement transitifs (dits aussi trivalents puisqu'ils supposent trois actants) appartiennent à une liste limitée ; beaucoup appartiennent au champ lexical du don et de la parole (c'est pour eux, et seulement pour eux, que l'expression de complément d'attribution

appliqué à leur complément d'objet second se justifie). Là encore, des variations de construction sont possibles : avec *pardonner*, l'objet second employé seul se substitue à l'objet direct (*pardonner quelque chose à quelqu'un, pardonner quelqu'un*) ; en construction doublement transitive, *éviter* prend un sens factitif *exemple : éviter quelque chose, éviter quelque chose à quelqu'un*

Lorsqu'un verbe transitif se construit avec un complément d'objet indirect, on parle de transitivité indirecte. Cette construction peut ne pas être marquée par la présence d'une préposition dans deux cas :

— Le complément d'objet indirect est exprimé par un pronom qui intègre la préposition (*Il y pense* équivaut à *Il pense à ses vacances*).

— Le complément d'objet indirect est une proposition conjonctive introduite par *que* (*Il se réjouit de ta venue* équivaut à *Il se réjouit que tu sois venu*).

Certains verbes transitifs sont toujours construits directement (*manger*), d'autres toujours indirectement (*douter de, compatir à*), d'autres enfin connaissent les deux constructions, souvent avec des nuances de sens (*décider quelque chose, décider de quelque chose*). L'étude de la construction d'un verbe peut donc servir de point de départ en lexicographie à la répartition des acceptions. Ce qui caractérise le complément d'objet indirect par rapport à un complément circonstanciel prépositionnel, c'est que la construction et le choix de la préposition dépendent étroitement du verbe et ne sont donc pas libres (*aller à Paris, sur le toit, dans la rue, etc.* mais toujours *douter de quelque chose ou de quelqu'un*). Cependant, plusieurs prépositions peuvent être en concurrence pour un même verbe, avec des nuances de sens plus ou moins sensibles ou des niveaux de langue différents. Par exemple, la préposition *à* alterne avec la préposition *avec* pour les verbes contenant l'idée d'union (*joindre, mêler, fiancer, etc.*) ; la préposition *de* alterne avec la préposition *avec* ou *d'avec* pour ceux contenant l'idée de séparation, de différence (*divorcer, distinguer, etc.*) ; *contre* avec *après* ou *sur* pour ceux contenant l'idée d'hostilité (*jurer, crier, etc.*). Certaines de ces constructions sont considérées comme fautives ou populaires (*se fâcher après quelqu'un* au lieu de *contre quelqu'un*) ou encore régionales (*se fâcher sur quelqu'un* dans le français de Belgique), d'autres sont nettement littéraires car archaïques (*se méprendre à* au lieu de *se méprendre sur*).

1- La construction impersonnelle, attribut et pronominale

✓ Construction impersonnelle

Certains verbes peuvent être construits de façon impersonnelle, le pronom « il » dans *il neige* fonctionne comme une marque morphologique de la construction impersonnelle et non comme un véritable pronom. On distingue les verbes impersonnels qui comprennent des verbes météorologiques comme *pleuvoir, neiger, bruiner, geler*, les locutions verbales *il y'a, il s'agit de, il est question de* et le verbe falloir ainsi que les verbes être et faire dans l'emploi du type *il est tard, il se fait tard, il fait beau* forment la construction impersonnelle. Il y'a des verbes qui se construisent impersonnellement exemple : *il s'est vendu un grand nombre de chaussures*. Ce ci étant, la construction impersonnelle souligne l'événement. Elle s'applique à des verbes actifs, à des passifs, à des verbes pronominaux. C'est donc de tradition de

considérer « il » comme le sujet apparent qui annonce un sujet réel exemple : il arrivait parfois des rafales de vent.

✓ La construction des verbes attributifs

L'attribut est construit directement ou indirectement avec un verbe attributif. Il peut s'agir d'un verbe d'état, du verbe « faire » employé dans le sens « jouer le rôle » exemple : il fait le clown, ou d'un verbe intransitif exemple : ils se réveillent glacé, il s'en va furieux. L'attribut du COD est construit le plus souvent avec un verbe de jugement exemple : croire, trouver, savoir, considérer comme, tenir pour, ou de désignation exemple : nommer, élire. Ces mêmes verbes aux passifs permettent naturellement de construire un attribut du sujet exemple : il est nommé gouverneur. On rencontre l'attribut du sujet dans les phrases non verbales exemple : ce peintre, un génie ! Le groupe nominal avec épithète formant une phrase grâce à un présentatif peut servir d'équivalent à une phrase attributive exemple : voilà un enfant sage.

L'attribut du sujet a une étroite relation de sens avec le sujet dont il représente un aspect ou une qualité. Cette relation de sens se fait par l'intermédiaire d'un verbe, le plus souvent du type être exemple : ce gâteau est délicieux, ce plat est un ragout. L'attribut du sujet, qui n'est ni déplaçable ni supprimable, fait partie de la phrase minimale. Il se place ordinairement après le verbe sauf dans les phrases interrogatives, ou pour des raisons de rythme, ou encore quand l'attribut est l'adjectif « tel » exemple : tel est le nom de ce plat. Les verbes attributifs sont : être ; paraître ; sembler ; avoir l'air ; devenir ; rester ; demeurer

✓ La construction pronominale

Elle est caractérisée par la présence de deux pronoms, un pronom personnel sujet (*je, tu, il, etc.*) et un pronom complément (*me, te, se, nous, vous, se*), avec la fonction de complément d'objet direct ou indirect exemple : il se regarde. Les temps composés des formes pronominales sont construits avec l'auxiliaire être (*Ils se sont regardés*). S'il existe des verbes essentiellement pronominaux comme *s'évanouir, se repentir, s'arroger, s'enfuir, s'absenter, etc.* D'autres verbes peuvent être construits pronominalement exemple : *Il la rassure* différent de *Il se rassure*. On distingue entre pronominaux réfléchis exemple : *Il se regarde dans le miroir, il se coiffe*, dans lesquels le pronom réfléchi a le même référent que le pronom sujet, pronominaux réciproques exemple : *Ils se regardent avec haine, ils se détestent*, et constructions pronominales dont le sens équivaut à celui d'une construction passive exemple : *les fraises se vendent bien*.

3-La voix active et la voix passive

Seule la conjugaison des verbes transitifs directs permet le choix entre voix active et passive. Si l'action est envisagée du point de vue de son déroulement et de l'auteur de l'action, on emploie la voix active exemple : le soleil de midi desséchait la plaine. Si l'action est envisagée du point de vue son résultat et de ce sur quoi elle porte, on emploie la voix passive exemple : la plaine était desséchée par le soleil de midi

Dans l'étude de la morphologie verbale, on distingue traditionnellement la voix active de la voix passive. La voix passive se construit au moyen de l'auxiliaire *être* conjugué à tous les temps et à tous les modes, et suivi d'un participe passé exemple : cette *émission a déjà été rediffusée*. Ce qu'on appelle « transformation passive » exemple : *le comité a pris la décision* différent de *La décision a été prise par le comité* n'est possible que si le verbe de la phrase à l'actif est construit transitivement, c'est-à-dire avec un complément d'objet direct

III- CONJUGAISON DES VERBES

Conjugaison des temps de l'indicatif

Tout verbe comporte un radical et une terminaison même l'infinif exemple : **peser**, **finir**. Le radical donne du sens au verbe, à cet effet, il peut soit être le même au cours de la conjugaison exemple : j'orne, j'ornai. Soit varier au cours de la conjugaison exemple : je peux, je pouvais, ils parent, ils peuvent, que je puisse etc. la terminaison indique le mode, le temps et la personne exemple : nous fin-ir-ons. Les verbes peuvent varier :

- en fonction de la personne et nombre : la conjugaison du verbe six personnes, trois au singulier (je, tu, il/elle, on) et trois au pluriel(nous, vous, ils/elles)

-en fonction du mode : ici on a d'une part quatre modes personnels, le verbe varie en temps et en personne. Il indique la manière dont est envisagée l'action, elle peut être envisagée comme réelle (indicatif), non réalisée (subjonctif), éventuelle (conditionnel), ou ordonnée (impératif). Et d'autre part trois modes impersonnels, le verbe ne varie pas en personne : infinitif, participe, gérondif.

- en fonction du temps : ici il y'a lieu de mentionner que les temps permettent de situer l'action sur l'axe du temps (passé, présent, futur). On distingue les temps simples formés du radical du verbe plus la terminaison et les temps composés formés de l'auxiliaire être ou avoir plus le participe passé du verbe. Ce faisant à l'indicatif, les temps simple sont : le présent, l'imparfait, le passé simple et futur. Les temps composés sont : le passé composé, le plus-que-parfait, le passé antérieur et le futur antérieur.

✓ Les temps simples de l'indicatif

- Verbes du premier groupe

Pour les verbes terminés par « er », sauf *aller et envoyer*, le radical reste le même tout le long de la conjugaison. Cependant, l'orthographe de certains du premier groupe subit de légères modifications, soit de l'accentuation, soit de la dernière lettre du radical.

- Verbes finissant par « cer » devant "a et o, c" exemple : je rinçais ; nous avançons

- Verbes finissant par « ger » devant ‘a et o, g, ge’ exemple : je mangeais ; nous nageons
- Le radical des verbes finissant par oyer, uyer se terminant par i devant e exemple : je m’ennuie, il nettoiera, et également par y devant a, o et e exemple : je m’ennuyais, nous nettoyons
- Radical des verbes finissant par ayer : se termine par i ou y devant e exemple : je paie/ paye, je balaierais/ balayerai. Se termine par y devant a o et è exemple : je payais, nous rayons.
- Quand la dernière syllabe du radical comporte un e muet (semer, peser, enlever) ce e devient è lorsque la terminaison commence elle-même par un e muet
- Quand la dernière syllabe du radical comporte un e muet (semer, peser, enlever) ce e devient è lorsque la terminaison commence elle-même par un e muet (e, es, ent ; erai) exemple : je pèse, tu pèses, à côté de, nous pesons, vous pesez, il pesait.
- Dans d’autres cas le e n’est pas accentué, mais la consonne est doublée.
- Les verbes finissant par eler et eter doublent la consonne devant e exemple : j’appelle, je jetterai. Mais on dit nous appelons, je jetais, ils épelèrent, il ya quelles exceptions comme modeler, peler, acheter, fureter, haleter.

- les verbes du deuxième groupe

Ce sont les verbes terminés par **ir** dont le radical se modifie en particulier à l’imparfait et au participe présent exemple : fin **ir** — fin iss ant. A part le verbe haïr qui donne au présent je hais, tu hais, il hait, nous haïssons, vous haïssez, ils haïssent, le deuxième groupe est un groupe régulier.

- les verbes du troisième groupe

Ils ont une conjugaison plus irrégulière et peuvent présenter de nombreux radicaux, selon le temps exemple : je sais, ils savent, ils surent, que je sache. ce sont

Egalement les verbes terminés en :

- Ir : contrairement aux verbes du deuxième groupe, leur radical ne se modifie pas au participe présent et à l’imparfait exemple : mourir-mourant, il mourait.
- Oir, re.

- ✓ les temps composés de l’indicatif

Ils sont formés à l’aide de l’auxiliaire être et avoir conjugué à un temps simple et du participe passé du verbe.

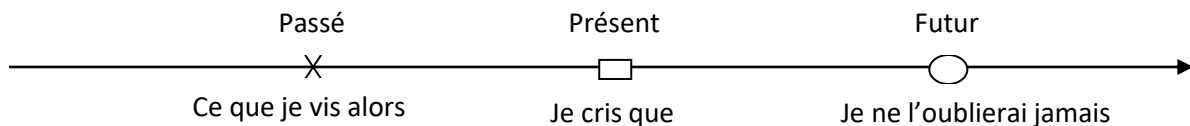
-les verbes transitifs se conjuguent toujours avec l’auxiliaire avoir exemple : avoir donné, avoir obéi.

-les verbes pronominaux se conjuguent toujours avec l’auxiliaire être exemple : s’être enfui, s’être lavé.

-les intransitifs se conjuguent avec avoir et être selon les verbes exemple : avoir dormi, être allé.

✓ l'emploi des temps : l'aspect

- Les verbes de l'indicatif permettent à celui qui parle ou qui écrit de situer l'action dans le passé, le présent ou le futur. On peut alors les placer sur l'axe du temps.



- Les temps composés expriment des actions achevées et antérieures à celles des temps simples correspondants.

- Au présent correspond le passé composé
- A l'imparfait correspond le passé composé
- Au futur correspond le futur antérieur.

En effet, le choix du temps dépend de deux facteurs :

- Le sens qui permet d'organiser le temps du discours ou du récit sur l'axe du temps.

Exemple : je crois que je n'oublierai jamais ce que je vis.

- Le choix du narrateur qui envisage l'action :

- Dans sa durée (aspect duratif) : les voitures attendaient (attendent, attendrons) deux heures à la frontière

- Dans sa ponctualité (aspect ponctuel) : l'action est terminée et, quelle qu'ait été sa durée, elle correspond à un point sur l'axe du temps exemple : les voitures attendirent (ont attendu)

- Dans sa répétition (aspect itératif) exemple : au village, il se lavait à six heures du matin et se couchait avec le soleil.

- Comme achevée (aspect accompli ou perfectif) ou non achevée (aspect inaccompli ou imperfectif) : on a comme exemple (avait, aura) ouvert les portes (accompli), la pièce sent (sentait) le poisson (accompli). mais certains aspects peuvent se combiner exemple : la pièce sentait le poisson— inaccompli plus duratif

- Comme commençant (aspect inchoatif) exemple : fini de jouer, je travaille.

✓ L'emploi des temps simples de l'indicatif

- Le présent

- Le présent est le temps de référence des temps de l'indicatif, c'est par rapport à lui que se situent les temps du passé et du futur. Il présente une action dans sa durée exemple : dans la rue passent les motos.

- Le présent exprime les actions qui se déroulent au moment où l'on parle. C'est donc par excellence le temps du discours, et du discours direct exemple : « ce siège est libre, nous pouvons le prendre »

- Il exprime des considérations générales, vraies à toutes les époques ; il est en cela le temps des définitions, dictionnaires, sentences, proverbes et de certaines expressions figées qui ne varient pas en temps exemple : un triangle est équilatéral s'il a trois angles égaux. C'est-à-dire s'il a trois côtés égaux. Qui dort dine.

- On peut, pour cette raison, trouver le présent dans des énoncés du passé et au futur comme exemple nous avons : elle riait à tout propos comme on rit à quinze ans.

- Il permet au narrateur de donner son point de vue exemple : tout le monde dormait sur la plage et passait les soirées à jouer de la guitare. Est-ce la façon plus merveilleuse de voyager ?

- Le présent peut aussi s'employer pour rendre vivant un récit au passé. Ce présent, le présent de narration, provoque toujours un effet de rupture exemple : à la porte de la salle / ils entendirent du bruit. Le rat des villes détale ; / son camarade le suit.

- Le présent peut traduire le passé proche ou le futur proche, surtout dans la langue orale. Exemple : vous l'avez manqué de peu, il sort à l'instant (il est sorti). J'arrive dans un instant (j'arriverai).

- L'imparfait

- L'imparfait est un temps du passé qui présente l'action du point de vue de la durée exemple : les voyageurs se hâtaient vers l'arrêt du car

- On utilise généralement l'imparfait pour :

- * Les événements qui se répètent exemple : quand il était embarrassé, il se grattait la tête

- * les descriptions exemple : une rivière coulait en contrebas, elle semblait peu profonde.

- * exprimer certaines valeurs circonstancielles exemple : il eut un mouvement de recul, un serpent traversait le chemin (cause).

- * atténuer exemple : vous désiriez..... ?

- Le passé simple

- Le passé simple est un temps du passé qui appartient essentiellement à la langue écrite. Il présente l'action comme achevée (aspect accompli) exemple : des voitures allèrent dans la rue. Dans la langue orale, le passé simple est remplacé par le passé composé : je le reconnus immédiatement (écrit) je l'ai reconnu immédiatement.

- Le passé simple est le temps de référence du récit. Il décrit avec une rigueur un peu sèche, les actions dans leur ponctualité, quelle qu'ait été leur durée, dans l'ordre où elles

se sont déroulées exemple : il attendit quelques secondes, monta dans l'avion et atterrit à pointe-à-pitre où il vécut quarante ans. Comparez avec : il attendait quelques secondes, montait dans l'avion et atterrissait à point-à-pitre, où il vécut quarante ans.

- En opposition avec l'imparfait, il peut exprimer la soudaineté d'une action exemple : je m'engageais sur la route, quand je le vis arriver en sens inverse.
- Dans le récit, quelle qu'ait été la durée des actions, le passé simple présente ces actions comme achevées, l'imparfait les présents dans leur durée.

- Le futur simple

- Le futur simple exprime les faits qui ne se sont pas encore réalisés, qui se produiront dans l'avenir exemple : tu lui donneras ce paquet quand il viendra te voir, je pense qu'ils seront là demain.
- Le futur peut encore être utilisé pour établir une distance entre le narrateur et ce qu'il dit :
 - * pour atténuer exemple : voudrez-vous un peu d'eau ? J'avouerai que je préfère un jus d'orange
 - * pour exprimer une supposition exemple il se perdra encore dans la foule.

- le futur peut être employé à la place de l'imparfait pour exprimer l'ordre ou la suggestion exemple : tu prépareras le repas.

- ✓ Les temps composés de l'indicatif

Les temps composés expriment des actions achevées et antérieures à celle des temps simples (action antérieure, elle s'est produite avant celle qui est exprimée à un temps simple). A chaque temps composé correspond un temps simple.

- Le passé composé : marque l'antériorité par rapport au présent exemple : quand il a occupé les herbes, il les brûle.
- Le plus-que-parfait : marque l'antériorité par rapport à l'imparfait exemple : il avait occupé les herbes, il les brûlait.
- Le passé antérieur : marque l'antériorité par rapport au passé simple exemple : quand il eut occupé les herbes, il les brûla
- Le futur antérieur : il marque l'antériorité par rapport au futur exemple : il aura occupé les herbes, il les brûlera.

- ✓ Les périphrases verbales

Les périphrases verbales peuvent remplacer certains temps de l'indicatif, tout en apportant des nuances de sens supplémentaires qui ne peuvent être exprimées par le temps seul. Souvent formées à l'aide de semi-auxiliaires. Elles peuvent remplacer :

- Le futur, pour marquer le futur proche ou l'imminence (aller, être sur le point de + infinitif) exemple : la bougie va s'éteindre. Le futur proche nuancé d'éventualité exemple : le train doit arriver bientôt.

- Le passé, pour marquer le passé proche (venir de + infinitif) exemple : il vient de sortir.

- Les périphrases verbales peuvent aussi présenter l'action :

*dans son commencement (se mettre à + infinitif) exemple : quand il se met à parler, on ne peut plus l'arrêter.

*dans son déroulement (être entraîné de, ne pas s'arrêter de, rester à + infinitif) exemple : elle est entraînée de lire. Il n'arrête pas de se plaindre. Ils restent à lire toute la journée.

1- Conjugaison du conditionnel

Le mode conditionnel comporte deux temps : le présent et le passé. Il sert à exprimer l'imaginaire, un fait incertain ou soumis à une condition. Ou enfin atténuer une affirmation. La langue utilise aussi les formes du conditionnel dans la subordination pour exprimer le futur par rapport à la principale au passé. C'est ce qu'on appelle le futur du passé.

❖ Le conditionnel présent

	Je	tu	Il/elle	nous	vous	Ils/elles
1 ^{er} groupe	pès erais	pos erais	orn erait	cri erions	rêv eriez	lou eraient
2 ^e groupe	fin irais	bât irais	rav irait	fourn irions	sais iriez	jaill iraient
3 ^e groupe	ver rais	prend rais	part irait	voud riions	cour riions	dev raient

❖ Le conditionnel passé

Temps composé, le conditionnel passé est formé de l'auxiliaire être et avoir conjugué au présent conditionnel suivi du participe passé du verbe. Exemple : j'aurais attaqué. Nous serions passés te chercher. Ce qu'on appelle parfois conditionnel passé 2^e forme (j'eusse attaqué. Nous fussions montés à l'abordage) n'est rien d'autre que le plus-que-parfait du subjonctif.

✓ L'emploi du conditionnel

- Dans une proposition indépendante ou principale, le conditionnel exprime :
 - L'imaginaire exemple : je serais un cosmonaute, et j'irais sur mars.
 - La condition exemple : plus organisée, sa vie serait plus facile.
 - L'hypothèse exemple : s'il téléphonait, vous pourriez le lui dire. Le conditionnel présent peut aussi servir à atténuer. Il exprime alors :
 - La politesse exemple : voudriez-vous un peu d'eau ?

- L'ordre atténué ou le reproche exemple : tu devrais faire tes devoirs. J'aimerais qu'on m'écoute !

- L'incertitude exemple : un vaisseau fantôme serait apparu à plusieurs marins.

Cependant, pour les journalistes, le conditionnel est le mode, par excellence, de l'information non vérifiée.

• Quand les propositions subordonnées, chaque fois que l'on pourrait avoir l'indicatif, le narrateur peut aussi choisir le conditionnel, qui exprime alors que le fait est incertain ou lié à une condition.

Proposition relative exemple : on m'a prêté un livre qui est/serait passionnant

Proposition complétive exemple : je pense qu'il aimera/aimerait ce vieux document

Proposition circonstancielle exemple : il vend parce qu'il est/ serait ruiné

➤ Le futur du passé

Outre cette valeur de mode, le conditionnel présente un deuxième emploi, radicalement différent. Quand par rapport à une proposition principale au passé, on veut exprimer le futur dans la subordonnée, on emploie obligatoirement le conditionnel. Le conditionnel prête en quelque sorte les formes de sa conjugaison à un temps, le futur, d'où son nom de futur du passé. Exemple : je crois que l'orage éclatera — je croyais que l'orage éclaterait. Le futur du passé indique simplement que le fait exprimé dans la subordonnée est postérieur à celui exprimé dans la principale.

2- La conjugaison du subjonctif et de l'impératif

Le subjonctif est un mode qui comporte quatre temps, mais seul le présent et le passé sont utilisés couramment dans la langue orale écrite. Certains verbes ou certaines conjonctions de subordination peuvent entraîner un emploi obligatoire du subjonctif dans les propositions subordonnées complétives ou circonstancielle. Le subjonctif, employé librement, exprime surtout l'éventualité, le souhait, l'ordre, la défense. L'impératif n'existe qu'à trois personnes : la 2^e personne du singulier, 1^{ère} et 2^e personne du pluriel et exprime l'ordre ou la défense.

Le subjonctif présent

Quelque soit le groupe du verbe, le subjonctif présent se forme sur le radical de la 3^e personne du pluriel de l'indicatif présent suivi des terminaisons. Exemple :

	singulier	pluriel
1 ^{ère} personne	Que je pèse, finisse, voie	Que nous pesions, finissions, voyions
2 ^e personne	Que tu poses, fleurisses, prennes	Que vous posiez, fleurissiez, preniez
3 ^e personne	Qu'il orne, ravisse, parte	Qu'ils ornent, ravissent, partent

Neuf verbes changent de radical au subjonctif présent : être (qu'il **soit**) ; avoir (qu'il **ait**) ; aller (qu'il **aille**) ; faire (qu'il **fasse**) ; falloir (qu'il **faille**) ; pouvoir (qu'il **puisse**) ; savoir (qu'il **sache**) ; valoir (qu'il **vaille**) ; vouloir (qu'il **veuille**).

❖ Le subjonctif passé

Temps composé, le subjonctif passé est formé de l'auxiliaire être ou avoir conjugué au subjonctif présent suivi du participe passé du verbe exemple : que j'aie menti (que tu aies, qu'il ait, que nous ayons, que vous ayez, qu'ils/elles aient menti. Que je sois tombé(e), que tu sois, qu'il soit tombé.

✓ L'emploi du subjonctif

❖ L'emploi libre du subjonctif

Dans une proposition indépendante ou principale, il exprime

- Le souhait : il peut alors entraîner l'inversion du sujet et être introduit par « que, pourvu que. » Exemple : (que) finisse le trimestre ! pourvu que finisse qu'il fasse chaud !
- L'ordre, l'exhortation, la prière, la défense, l'indignation. Le subjonctif est le plus souvent précédé de « que » exemple : que la leçon soit sue. Que le meilleur gagne ! eux, ils soient les meilleurs!
- La supposition, l'éventualité, s'il n'est pas introduit par « que », le subjonctif entraîne l'inversion du sujet exemple : qu'il mente et je le confondrais. Soit une proposition indépendante. Exemple : fussiez vous les meilleurs, nous gagne !

❖ L'emploi imposé du subjonctif

Dans de nombreuses propositions subordonnées, complétives ou circonstancielles, le narrateur n'a pas le choix : le subjonctif est imposé par le verbe de la principale ou par le terme introducteur. Dans les complétives, le subjonctif est commandé par les verbes exprimant le doute, l'attente, l'ordre, la défense ou le sentiment. Dans les circonstancielles, le subjonctif est commandé par les conjonctions ou locution conjonctive variées : avant que, jusqu'à ce que, pour que, sans que, bien que, quoi que.... Exemple : bien que l'eau soit claire, je n'ose pas me baigner avant qu'il vienne.

✓ L'impératif

Le mode impératif comporte deux temps : le présent et le passé. Il n'existe qu'à trois personnes la 2^e personne du singulier, la 1^{ère} et la 2^e personne du pluriel exemple : coupe du bois, coupons du bois, coupez du bois. L'impératif sauf pour certains verbes irréguliers, se forme sur le radical du présent de l'indicatif

- La terminaison de la 2^e personne du singulier est :

- « e » à la différence de l'indicatif, pour les verbes du 1^{er} groupe et pour les verbes : courir, cueillir, offrir, ouvrir, souffrir etc. exemple : mange en silence. Ouvre-les.

- « es » si l'impératif est immédiatement suivi des pronoms « en et y » exemple : manges en un peu. Entres- sans bruit.

- « s » comme à l'indicatif pour les verbes du 2^e et 3^e groupe exemple : finis ton travail ? sers le vin. Et pour les verbes aller, s'il est suivi de y exemple : va dans ta chambre ---- vas -y

- Les terminaisons des autres personnes sont « ons, ez » exemple : mangeons la banane. Prenez un ballon. L'impératif est formé sur le radical du subjonctif présent pour les verbes être (sois, soyons, soyez) ; avoir (aie, ayons, ayez) ; savoir (sache, sachons, sachez) ; et vouloir (veuille, veuillons, veuillez) ; à côté des formes (veux, voulons, voulez), l'impératif est toujours d'emploi libre. On le trouve d'une part dans les propositions indépendantes où il exprime aussi bien l'ordre ou la défense exemple : entrez. N'entrez pas, que l'exhortation exemple : allons, il faut y aller. A cet effet, impératif peut avoir une valeur ironique de fausse exhortation exemple : riez, riez, rira bien qui rira le dernier. D'autre part dans les propositions juxtaposées ou coordonnées, il a souvent une valeur de condition, si la proposition qui suit est au futur exemple : donnez et vous serez récompensé.

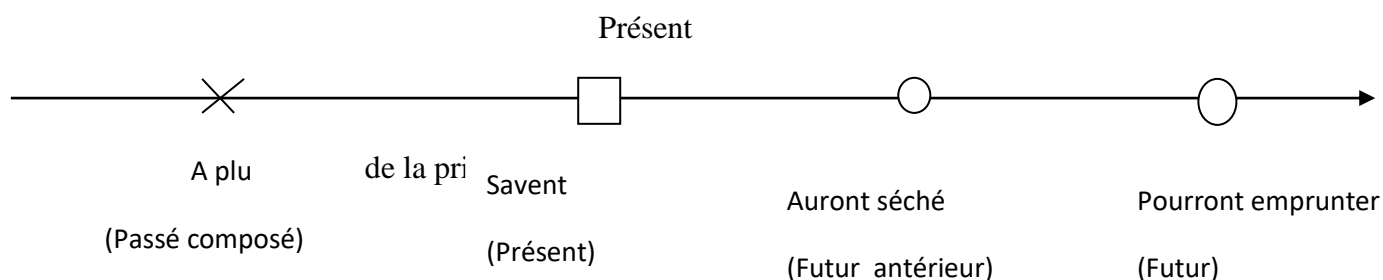
✓ La concordance des temps

Dans les phrases complexes, l'emploi des temps dans les propositions subordonnées dépend de la chronologie des faits à relater, mais aussi du temps du verbe le rapport d'existence entre les temps de différents verbes de la phrase qu'on appelle la concordance de temps.

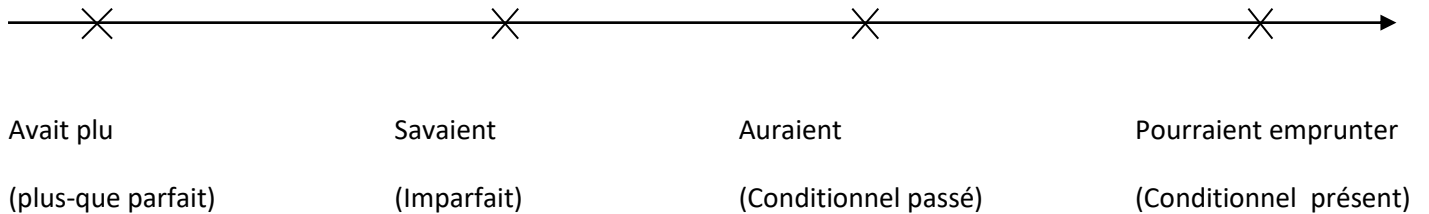
❖ L'indicatif dans la subordonnée

- Verbe de la principale au présent ou au futur

Les temps sont employés, en fonction du sens, par rapport au temps du verbe de la principale par exemple : comme il a plu, les automobilistes savent qu'ils ne pourront emprunter les pistes que lorsqu'elles auront séché.



Les temps ici encore employés en fonction du sens par rapport au temps du verbe de la proposition principale, se trouvent modifiés par l'application de la règle de la concordance des temps. Exemple : comme il avait plu, les automobilistes savaient qu'ils ne pourraient emprunter les pistes que lorsqu'elles auraient séché.



✓ concordance des temps

La concordance des temps n'est pas toujours un automatisme et peut ne pas être respectée. Ainsi, un présent dans un récit au passé peut être un présent de vérité générale.

❖ Subjonctif dans la subordonnée

- Verbe de la principale au présent ou au futur

Le présent ou le passé du subjonctif sont employés selon le sens.

–Le présent du subjonctif pour exprimer une action présente ou future.

Exemple : je veux qu'elle soit heureuse
 / Maintenant
 — plus tard

–Le passé du subjonctif pour exprimer une action accomplie, passé ou future.

Exemple : je souhaite qu'il soit arrivé
 / Déjà
 — avant mon départ

- Verbe de la principale au passé. Dans la langue soutenue, la règle de la concordance des temps veut que le verbe de la subordonnée soit à l'imparfait ou au plus que parfait du subjonctif : je voulais qu'elle fût heureuse (imparfait du subjonctif) je souhaitais qu'il fût arrivé. (Plus que-parfait du subjonctif) à l'oral et dans la langue écrite courante la règle de la concordance des temps est rarement appliquée, surtout aux premières et deuxièmes personnes.

Exemple : il voulait que nous soyons heureux. Je voulais que tu aies mangé.

CONCLUSION

Il était question au terme de notre travail de la construction et de la conjugaison du verbe. Parvenu donc au terme de notre investigation intellectuelle dont le point culminant est concentré sur le verbe, il en ressort que ce dernier entendu comme expression des actions et des états en les situant dans un temps précis, a une construction et une conjugaison plurielle, ce qui d'ailleurs fait sa particularité. Ce dernier fait donc son apparition au moyen âge et s'organise en groupe, en construction et en conjugaison. Ce faisant, il se construit par transitivité, intransitivité, par construction impersonnelle et pronominale, par la voix active et passive et par attribut ; sa conjugaison d'une manière manifeste se fait à tous les temps du mode personnel et impersonnel.

BIBLIOGRAPHIE

Grammaire française, A. SOUCHE, J. Grunenwald, 1966.

Grammaire 4^e/ 3^e

Microsoft encarta 2009

www.wikipédia.com